COMMUNE D'AVENCHES
Conseil communal

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 12 novembre 2026

Le Conseil communal d'Avenches

- Vu le préavis municipal n° 2631.26.07 de la législature 2026-31 ;
- Ouï les rapports des commissions désignées pour l'étude de cet objet ;
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

1. D'autoriser la <municipalité à effectuer la rénovation de la desserte forestière du Bois de Châtel – étape 2 pour un montant de CHF 428'000.-.
2. D'autoriser la Municipalité à financer ce montant de CHF 428'000.- par les fonds disponibles en trésorerie ou alors si ces derniers n'étaient pas suffisants, de recourir à l'emprunt dans le cadre du plafond d'endettement.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal à Avenches, le jeudi 12 novembre 2026

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président :

Samuel Apothélos

La Secrétaire :

Géraldine Laloi Blum

CONSEIL COMMUNAL AVENCHES